

**CYCLING
CYCLISME
CANADA**



POLITIQUE DE SÉLECTION VÉLO DE MONTAGNE XCO 2026

ÉBAUCHE publiée le 6 janvier 2026; version finale le 26 janvier 2026; mise à jour le 17 février 2026.

Date limite pour porter appel à cette politique : 25 février 2026

*Développé par le Comité des entraîneurs vélo de montagne XCO, le Chef du sport
et le Directeur des services de haute performance de Cyclisme Canada.
Approuvé par le Conseil des athlètes et le Comité haute performance.*

Toute la programmation peut être modifiée.

*En cas de différence entre les versions anglaise et française du présent document,
la version anglaise prévaudra.*

TABLE DES MATIÈRES

INFORMATIONS GÉNÉRALES.....	2
SECTION A – CALENDRIER DU PROGRAMME DE VÉLO DE MONTAGNE XCO 2026	2
SECTION B – CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ.....	2
SECTION C – ÉVÉNEMENTS CONSIDÉRÉS POUR LA SÉLECTION	3
SECTION D – CRITÈRES DE SÉLECTION SPÉCIFIQUES	4
PROJET PRINTANNIER JUNIOR ET U23.....	4
PROJET DE COUPE DU MONDE U23 D'ÉTÉ	6
CHAMPIONNAT DU MONDE UCI XCO	7
PROJET DE LA COUPE DU MONDE U23 D'AUTOMNE.....	11
ANNEXE A – ÉVÉNEMENTS DE SÉLECTION SPÉCIFIQUES	13



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Ce document énonce les critères à utiliser par Cyclisme Canada (CC) pour sélectionner des athlètes à l'équipe canadienne pour les projets de l'équipe nationale de vélo de montagne XCO.

Les athlètes doivent satisfaire à tous les critères d'admissibilité des sections B et C pour être considérés pour la sélection.

Les décisions de sélection sont basées sur les critères spécifiques de la section D.

Sauf indication expresse dans les Critères de sélection spécifiques, les sélections sont assujetties aux Critères généraux de sélection publiés sur le site Web de CC.

SECTION A – CALENDRIER DU PROGRAMME DE VÉLO DE MONTAGNE XCO 2026

Dates du projet	Catégorie	Projet	Lieu	Date limite d'application
12-25 mai	Junior, U23	Projet printanier junior et U23	Heubach GER Nové Město CZE	22 mars
29 juin - 13 juillet	U23	Projet estival Coupe du Monde U23	La Thuille ITA Pal Arinsal AND	25 mai
17-31 août	Junior, U23, Élite	Championnats du monde XCO de l'UCI	Hägglingen SUI/Les Gets FRA Val Di Sole ITA	20 juillet
14-20 septembre	U23	Projet automnal Coupe du Monde U23	Soldier Hollow, États-Unis	20 juillet

SECTION B – CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Pour être admissible à la sélection dans l'équipe canadienne, un athlète doit :

- Être citoyen canadien.
- Avoir participé aux plus récents Championnats canadiens de vélo de montagne XCO ou avoir une exemption valide (voir la politique de participation aux Championnats nationaux sur le site web du CC)
- Posséder un passeport canadien valide qui n'expire pas avant la date exigée par les autorités consulaires du pays où l'événement a lieu.
- Être en conformité avec toutes les exigences pertinentes des collèges communautaires et UCI pour l'admissibilité.
- Posséder une licence UCI valide indiquant la nationalité canadienne.
- Signer, soumettre et respecter l'Entente de l'équipe nationale CC.
- Compléter toutes les exigences antidopage pertinentes de l'UCI, de l'AMA et de Sport Intégrité Canada.
- Signer le formulaire de consentement acceptant d'être lié par le Code universel de conduite pour prévenir et traiter les maltraitances dans le sport (UCCMS).
- Les mineurs doivent avoir la permission parentale de participer aux programmes d'entraînement et aux compétitions.

Des critères d'admissibilité supplémentaires peuvent être détaillés dans les critères de sélection spécifiques ci-dessous.



SECTION C – ÉVÉNEMENTS CONSIDÉRÉS POUR LA SÉLECTION

Les sélections ne prendront en compte que les résultats des événements cités à l'Annexe A, sauf si d'autres résultats sont requis pour exercer la discrétion du panel des entraîneurs.

Tous les résultats doivent être dans la première moitié des participants, sauf indication contraire. Le nombre de participants est basée sur les résultats officiels sur le site web de l'UCI, incluant les athlètes listés comme DNS, DNF et DSQ.

Dans les cas où le nombre de participants est restreint en raison des processus de qualification ou d'autres types de restrictions, le nombre de participants au processus de qualification peut être pris en compte.

Sauf indication contraire, les résultats doivent être obtenus dans des événements de la même catégorie d'âge ou supérieure à celle pour laquelle il est sélectionné (par exemple, un résultat junior ne peut pas être considéré pour une sélection dans un événement U23, mais un résultat élite peut être considéré pour une sélection dans un événement U23).

Sauf indication contraire, aux fins de cette politique, les résultats incluront tous les athlètes, et non seulement ceux qui ont postulé à la sélection.

À la seule discrétion du panel des entraîneurs, des résultats équivalents dans les épreuves UCI dans d'autres disciplines peuvent être pris en compte pour la sélection, à condition que l'athlète ait déjà démontré le niveau de compétence approprié pour concourir en toute sécurité dans l'événement sélectionné. Les sélections basées sur des résultats équivalents seront évaluées au cas par cas en tenant compte de :

- Le niveau de l'événement où le résultat a été atteint;
- La compatibilité des exigences physiologiques de l'événement obtenu dans lequel le résultat a été atteint avec l'événement sélectionné;
- La profondeur de champ de la compétition dans laquelle le résultat a été atteint; et
- L'expérience et la compétence démontrées de l'athlète dans la discipline sélectionnée.



SECTION D – CRITÈRES DE SÉLECTION SPÉCIFIQUES

Projet printanier junior et U23

Titre du projet	Projet printanier junior et U23		
Dates des projets :	12-25 mai		
Dates et lieux des compétitions :	16-17 mai – Heubach HC/Série junior UCI GER 23-24 mai – Coupe du monde Nové Město/Série junior UCI CZE		
Catégorie :	Junior, U23		
Taille maximale de l'équipe :	12 athlètes, comme suit :	Femmes	Hommes
	Junior (né en 2008-2009)	3	3
	U23 (né en 2004-2007)	3	3
	CC se réserve le droit de modifier la taille de l'équipe conformément à la clause 5 de la politique de sélection générale.		
Dates de sélection :	24 mars – Le comité des entraîneurs soumet des recommandations au Chef du sport et au DSHP, ou à leurs délégués 26 mars – Décision de sélection finalisée; les athlètes informés; Début de la période d'appel* 3 avril – Date limite d'appel * Toute personne non nommée dans la décision de sélection doit faire appel avant la date limite, sinon elle perd son droit d'appel.		
Panel de sélection :	Recommandation de sélection faite par : - Comité des entraîneurs de CC (voir le site web du CC) Sélection examinée et approuvée par : - Chef du sport, ou son délégué - DSHP, ou son délégué		
Prérequis pour la sélection :	Pour être considérés pour ce projet, les athlètes doivent remplir le formulaire d'application disponible sur le site Web de CC au plus tard le 22 mars. Les athlètes doivent avoir un niveau de compétence adapté aux exigences du parcours. Par exemple, les athlètes devraient être capables de maîtriser tous les secteurs les plus exigeants des épreuves de la Coupe Canada. Les athlètes qui ne possèdent pas les compétences appropriées peuvent ne pas être considérés pour la sélection. Si nécessaire, cette décision sera prise par l'entraîneur national en consultation avec l'athlète et son entraîneur personnel.		
Critères de sélection :	Les sélections seront faites dans l'ordre de priorité suivant jusqu'à ce que le quota soit rempli ou qu'il n'y ait plus d'athlètes admissibles. Tous les résultats doivent être dans la première moitié des participants ou à moins de 108% du temps du gagnant. Femmes juniors et hommes juniors : - Les athlètes nés en 2008 qui ont terminé parmi les 24 premiers dans l'XCO junior aux Championnats du monde 2025. - Les athlètes nés en 2008 qui ont terminé parmi les 3 premiers dans l'XCO junior aux Championnats canadiens 2025.		



Titre du projet	<i>Projet printanier junior et U23</i> 3. L'athlète né en 2009 le mieux classé dans l'XCO U17 aux Championnats canadiens 2025, à condition d'avoir terminé parmi les 3 premiers. 4. Le meilleur Canadien dans l'XCO junior de la Coupe Canada à Langford (15 mars) qui n'a pas encore été sélectionné, à condition qu'il se classe parmi les 3 premiers Canadiens. 5. Les athlètes nés en 2008 qui ont terminé parmi les 5 premiers dans l'XCO junior aux Championnats canadiens 2025. 6. Discretion du Comité des entraîneurs basée sur : - o Les performances aux épreuves dans l'Annexe A; - o Les résultats historiques; - o La considération des circonstances liées à la santé Femmes U23 et hommes U23 : 1. Les athlètes qui ont terminé parmi les 24 premières (femmes) ou les 32 premiers (hommes) dans l'XCO U23 aux Championnats du monde 2025 ou dans une Coupe du monde XCO U23 dans les 12 mois précédant la date de sélection. 2. Les athlètes nés en 2007 qui ont terminé parmi les 8 premiers dans l'XCO junior aux Championnats du monde 2025. 3. Les meilleurs Canadiens, nés en 2004-2007 et pas déjà sélectionnés, dans l'épreuve HC de la UCI US Pro Cup à Fayetteville, aux États-Unis (21 mars 2026; date à confirmer), à condition de se classer parmi les 8 premiers U23. 4. Discretion du Comité des entraîneurs basée sur : - o Les performances aux épreuves dans l'Annexe A; - o Les résultats historiques; - o La considération des circonstances liées à la santé. Toute égalité sera brisée par le meilleur classement. S'il y a toujours une égalité, elle sera brisée par le nombre de points UCI de l'athlète. S'il y a toujours une égalité, celle-ci sera brisée à la discretion du Comité des entraîneurs selon la section B, clause 3 de la politique générale de sélection. Si moins d'athlètes remplissent les critères de sélection que les places de quota disponibles dans chaque catégorie, ou si une athlète refuse la sélection, CC se réserve le droit de réaffecter stratégiquement la place de quota à une autre catégorie pour soutenir le développement ou la performance. <i>Comme la sélection pour ce projet dépend des performances de 2025, les athlètes doivent communiquer avec l'entraîneur de l'équipe nationale au sujet de leur état de santé et leur condition physique actuels.</i> Un ou plusieurs remplaçants par catégorie peuvent être nommés selon les mêmes critères.
Autofinancement :	Les athlètes sont responsables des coûts suivants : • Coûts de déplacement vers et depuis le projet • Repas pendant le projet • Frais de projet selon la politique de frais des athlètes de l'équipe nationale du CC. Les frais sont basés sur le statut de l'athlète au bassins de performance nationaux, le nombre de jours de projet, l'emplacement du projet et la fourniture de repas. Les frais peuvent changer si les paramètres du projet changent. Les frais doivent être payés deux semaines avant le début du projet.

**Projet estival coupes du monde U23**

Titre du projet :	Projet estival coupes du monde U23		
Dates des projets :	29 juin - 13 juillet		
Dates et lieux des compétitions :	3-5 juillet – Coupe du monde La Thuille FRA 8-12 juillet – Coupe du monde Pal Arinsal AND		
Catégorie :	Junior, U23		
Taille maximale de l'équipe :	8 athlètes, comme suit :	Femmes	Hommes
	U23 (né en 2004-2007)	4	4
	CC se réserve le droit de modifier la taille de l'équipe conformément à la clause 5 de la politique de sélection générale.		
Dates de sélection :	26 mai – Le Comité des entraîneurs soumet des recommandations au Chef du sport et au DSHP, ou à leurs délégués 28 mai – Décision de sélection finalisée; les athlètes informés; Début de la période d'appel* 5 juin – Date limite d'appel * Toute personne non nommée dans la décision de sélection doit faire appel avant la date limite, sinon elle perd son droit d'appel.		
Panel de sélection :	Recommandation de sélection faite par : - Comité des entraîneurs de CC (voir le site web du CC) Sélection examinée et approuvée par : - Chef du sport, ou son délégué - DSHP, ou son délégué		
Prérequis pour la sélection :	Pour être considérés pour ce projet, les athlètes doivent remplir le formulaire d'application disponible sur le site Web de CC au plus tard le 25 mai. Les athlètes doivent avoir un niveau de compétence adapté aux exigences du parcours. Par exemple, les athlètes devraient être capables de maîtriser tous les secteurs les plus exigeants des épreuves de la Coupe Canada. Les athlètes qui ne possèdent pas les compétences appropriées peuvent ne pas être considérés pour la sélection. Si nécessaire, cette décision sera prise par l'entraîneur national en consultation avec l'athlète et son entraîneur personnel.		
Critères de sélection :	Les sélections seront faites dans l'ordre de priorité suivant jusqu'à ce que le quota soit rempli ou qu'il n'y ait plus d'athlètes admissibles. Tous les résultats doivent être dans la première moitié des participants ou à moins de 108% du temps du gagnant. Femmes U23 et Hommes U23 : 1. Les athlètes qui ont terminé parmi les 24 premières (femmes) ou parmi les 32 premiers (hommes) dans l'XCO U23 aux Championnats du monde 2025 ou dans une Coupe du monde XCO U23 dans les 12 mois précédant la date de sélection. 2. Les athlètes nés en 2007 qui ont terminé parmi les 8 premiers dans l'XCO junior aux Championnats du monde 2025. 3. Le meilleur Canadien né en 2004-2007 et pas déjà sélectionné dans les épreuves ci-dessous, à condition de se classer parmi les 8 meilleurs athlètes U23 : ○ UCI HC US Pro Cup XCO – Fayetteville, États-Unis (21 mars 2026; date à confirmer) ○ Série continentale UCI XCO – Englewood , États-Unis (8-9 mai 2026)		



Titre du projet :	Projet estival coupes du monde U23
	4. Discretion du Comité des entraîneurs basée sur : ○ Les performances aux épreuves dans l'Annexe A; ○ Les résultats historiques; ○ La considération des circonstances liées à la santé. Toute égalité sera brisée par le meilleur classement. S'il y a toujours une égalité, elle sera brisée par le nombre de points UCI de l'athlète. S'il y a toujours une égalité, celle-ci sera brisée à la discrétion du Comité des entraîneurs selon la section B, clause 3 de la politique générale de sélection. Si moins d'athlètes remplissent les critères de sélection que les places de quota disponibles dans chaque catégorie, ou si une athlète refuse la sélection, CC se réserve le droit de réaffecter stratégiquement la place de quota à une autre catégorie pour soutenir le développement ou la performance. <i>Comme les critères de sélection pour cet événement reposent sur les performances de 2024, les athlètes doivent communiquer avec l'entraîneur de l'équipe nationale au sujet de leur état de santé et de condition physique actuels.</i> Un ou plusieurs remplaçants par catégorie peuvent être nommés selon les mêmes critères.
Autofinancement :	Les athlètes sont responsables des coûts suivants : • Coûts de déplacement vers et depuis le projet • Repas pendant le projet • Frais de projet selon la politique de frais des athlètes de l'équipe nationale du CC. Les frais sont basés sur le statut de l'athlète au bassins de performance nationaux, le nombre de jours de projet, l'emplacement du projet et la fourniture de repas. Les frais peuvent changer si les paramètres du projet changent. Les frais doivent être payés deux semaines avant le début du projet.

Championnats du monde XCO de l'UCI

Projet	Championnats du monde XCO de l'UCI, et course de préparation		
Dates des projets :	17-31 août		
Dates et lieux des compétitions :	UCI C3 – Hägglingen SUI – 23 août (Junior seulement) Coupe du monde U23 – Les Gets FRA – 21-23 août (U23 seulement) Championnats du monde – Val di Sole ITA – 26-30 août 2026 <i>Les athlètes juniors et U23 sélectionnés comme partants aux Championnats du monde seront invités aux courses préparatoires mentionnées ci-dessus.</i>		
Catégorie :	Junior, U23, Élite		
Taille maximale de l'équipe :	24 athlètes, comme suit :	Femmes	Hommes
	Junior (né en 2008-2009)	4	4
	U23 (né en 2004-2007)	4	4
	Elite (né en 2003 et avant)	4	4
	CC se réserve le droit de modifier la taille de l'équipe conformément à la clause 5 de la politique de sélection générale.		



Projet	<i>Championnats du monde XCO de l'UCI, et course de préparation</i>
Dates de sélection :	• 22 juillet – Le Comité des entraîneurs soumet des recommandations au Chef du sport et au DSHP, ou à leurs délégués • 24 juillet – Recommandations de sélection soumises au CHP • 27 juillet – Décision de sélection finalisée; les athlètes informés; Début de la période d'appel* • 4 août – Date limite d'appel * Toute personne non nommée dans la décision de sélection doit faire appel avant la date limite, sinon elle perd son droit d'appel.
Panel de sélection :	Recommandation de sélection faite par : • Comité des entraîneurs de CC (voir le site web du CC) Sélection évaluée par : • Chef du sport, ou son délégué • DSHP, ou son délégué Sélection examinée et approuvée par : • Comité de haute performance
Prérequis pour la sélection :	Pour être considérés pour ce projet, les athlètes doivent remplir le formulaire d'application disponible sur le site Web de CC au plus tard le 20 juillet 2026. Les athlètes d'élite doivent avoir atteint l'un des objectifs suivants : • Figurer parmi les 4 premiers Canadiens du classement UCI XCO (incluant les U23 et les élites) à la date de sélection; ou • Avoir obtenu un résultat parmi les 50 dans l'XCO élite lors d'une Coupe du Monde UCI en 2026. Ce résultat doit être dans la première moitié des participants ou à moins de 106% du temps du gagnant. Remplir ces conditions préalables ne garantit pas la sélection. Les athlètes doivent avoir un niveau de compétence adapté aux exigences du parcours. Par exemple, les athlètes devraient être capables de maîtriser tous les secteurs les plus exigeants des épreuves de la Coupe Canada. Les athlètes qui ne possèdent pas les compétences appropriées peuvent ne pas être considérés pour la sélection. Si nécessaire, cette décision sera prise par l'entraîneur national en consultation avec l'athlète et son entraîneur personnel.
Critères de sélection (XCO) :	Les sélections pour le Cross-Country Olympic (XCO) seront faites dans l'ordre de priorité suivant jusqu'à ce que le quota soit rempli ou qu'il n'y ait plus d'athlètes admissibles. Tous les résultats doivent être dans la première moitié du peloton ou à moins de 106% du temps du gagnant. Femmes juniors et hommes juniors : 1. Les athlètes qui ont terminé parmi les 3 premiers dans l'XCO junior aux Championnats du monde 2025. 2. Les athlètes ont terminé parmi les 8 premiers dans l'XCO de la série junior à Nové Město CZE (23-24 mai). 3. Le meilleur Canadien dans l'XCO junior à la Coupe du Canada de la série junior UCI à Sherbrooke (30-31 mai), ou le deuxième meilleur si déjà sélectionné. 4. Le meilleur Canadien dans l'XCO junior à la Coupe Canada de la série junior UCI à Canmore (13 juin), ou le deuxième meilleur si déjà sélectionné.



Projet	Championnats du monde XCO de l'UCI, et course de préparation
	5. Les 3 premiers dans l'XCO junior aux Championnats canadiens 2026 ou les prochains athlètes si déjà sélectionnés. 6. Discretion du Comité des entraîneurs basée sur : ○ Les performances aux épreuves dans l'Annexe A; ○ Les résultats historiques; ○ La considération des circonstances liées à la santé. Femmes U23 et Hommes U23 : 1. Les athlètes qui ont terminé parmi les 3 premiers dans l'XCO U23 aux Championnats du monde 2025 ou lors d'une Coupe du monde XCO U23 dans les 12 mois précédant la date de sélection. 2. Les athlètes qui ont terminé parmi les 24 premiers lors d'une Coupe du monde XCO U23 en 2026- 3. L'athlète le mieux classé dans l'XCO U23 aux Championnats canadiens 2025 pas déjà sélectionné, à condition de terminer parmi les 5 premiers. 4. Les athlètes qui ont terminé parmi les 40 premiers lors d'une Coupe du monde XCO U23 en 2026. 5. L'U23 canadien le mieux classé dans l'XCO du Série continental UCI à Canmore (13 juin), à condition de terminer parmi les 3 premiers. 6. Discretion du Comité des entraîneurs basée sur : ○ Les performances aux épreuves dans l'Annexe A; ○ Les résultats historiques; ○ Considération de circonstances liées à la santé... Femmes élite et hommes élite : 1. Les athlètes qui ont terminé parmi les 3 premiers dans l'XCO élite aux Championnats du monde 2025 ou lors d'une Coupe du monde XCO élite dans les 12 mois précédant la date de sélection. 2. Les athlètes qui ont terminé parmi les 32 premiers lors d'une Coupe du monde XCO élite en 2026. 3. Les athlètes parmi les 3 meilleurs Canadiens au classement UCI XCO à la date de sélection. 4. Le championnat panaméricains XCO élite 2026. 5. Discretion du Comité des entraîneurs basée sur : ○ Les performances aux épreuves dans l'Annexe A; ○ Les résultats historiques; ○ Considération de circonstances liées à la santé. Toute égalité sera brisée par le meilleur classement. S'il y a toujours une égalité, elle sera brisée par le nombre de points UCI de l'athlète. S'il y a toujours une égalité, celle-ci sera brisée à la discrétion du Comité des entraîneurs selon la section B, clause 3 de la politique générale de sélection. Si moins d'athlètes remplissent les critères de sélection que les places de quota disponibles dans chaque catégorie, ou si un athlète refuse la sélection, CC se réserve le droit de réaffecter stratégiquement la place de quota à une autre catégorie pour soutenir le développement ou la performance. Un ou plusieurs remplaçants par catégorie peuvent être nommés selon les mêmes critères.



Projet	Championnats du monde XCO de l'UCI, et course de préparation		
	* Lorsqu'un athlète U23 est admissible à courir en Elite, la discrétion de l'entraîneur sera utilisée pour prioriser l'ordre de sélection.		
Critères de sélection (XCC) :	Selon la règle UCI 9.2.034, le Canada a le quota suivant pour le Championnat du monde de cross-country short-track (XCC) 2026; ces athlètes doivent être sélectionnés parmi les partants du XCO :		
	Catégorie	Femmes	Hommes
	U23	3	3
	Élite	2	2
	Les athlètes seront sélectionnés dans l'ordre de priorité suivant jusqu'à ce que le quota soit rempli ou qu'il n'y ait plus d'athlètes admissibles : Femmes U23 et Hommes U23 1. Les athlètes qui ont terminé parmi les 3 premiers du XCC U23 aux Championnats du monde 2025 ou lors d'une Coupe du monde XCC U23 dans les 12 mois précédant la date de sélection. 2. Les athlètes qui ont terminé parmi les 20 premiers lors d'une Coupe du monde XCC U23 2026- 3. L'athlète U23 le mieux classé aux Championnats canadiens XCC 2026 qui n'est pas déjà sélectionné, à condition de terminer parmi les cinq premiers. 4. Les athlètes priorisés selon leur classement de la Coupe du monde XCC U23 à la date de sélection. Femmes d'élite et hommes d'élite 1. Les athlètes qui ont terminé parmi les 3 premiers du XCC élite aux Championnats du monde 2025 ou lors d'une Coupe du monde XCC élite dans les 12 mois précédant la date de sélection. 2. Les athlètes qui ont terminé parmi les 20 premiers lors d'une Coupe du monde XCC élite en 2026- 3. L'athlète élite le mieux classé aux Championnats canadiens XCC 2026 qui n'est pas déjà sélectionné, à condition de terminer parmi les cinq premiers. 4. Les athlètes priorisés selon leur classement de la Coupe du monde XCC élite à la date de sélection. Toute égalité sera brisée par le meilleur résultat individuel. S'il y a toujours une égalité, elle sera brisée à la discrétion du Comité des entraîneurs. CC se réserve le droit de pourvoir les places inutilisées avec des athlètes sélectionnés pour la XCO à la discrétion du Comité des entraîneurs.		
Critères de sélection (XCR) :	La composition de départ pour le relais par équipes (XCR) sera déterminée par le Comité des entraîneurs parmi les athlètes sélectionnés comme partants dans l'XCO junior, U23 et élite. La sélection prendra en compte les résultats et les performances lors des événements UCI et des Championnats canadiens dans les 12 mois précédant la date de sélection.		
Autofinancement :	Les athlètes sont responsables des coûts suivants : • Coûts de déplacement vers et depuis le projet • Repas pendant le projet • Frais de projet selon la politique de frais des athlètes de l'équipe nationale du CC. Les frais sont basés sur le statut de l'athlète au bassins de performance		



<i>Projet</i>	<i>Championnats du monde XCO de l'UCI, et course de préparation</i>
	nationaux, le nombre de jours de projet, l'emplacement du projet et la fourniture de repas. Les frais peuvent changer si les paramètres du projet changent. Les frais doivent être payés deux semaines avant le début du projet.

Projet automnal coupe du monde U23

<i>Projet</i>	<i>Projet automnal coupe du monde U23</i>		
Dates des projets :	12-21 septembre		
Dates et lieux des compétitions :	14-20 septembre – Coupe du monde de vélo de montagne UCI – Soldier Hollow USA		
Catégorie :	U23		
Taille maximale de l'équipe :	4 athlètes, comme suit :	Femmes	Hommes
	U23 (né en 2004-2007)	2	2
	CC se réserve le droit de modifier la taille de l'équipe conformément à la clause 5 de la politique de sélection générale.		
Dates de sélection :	22 juillet – Le Comité des entraîneurs soumet des recommandations au Chef du sport et au DSHP, ou à leurs délégués 24 juillet – Décision de sélection finalisée; les athlètes informés; Début de la période d'appel* 1 août – Date limite d'appel * Toute personne non nommée dans la décision de sélection doit faire appel avant la date limite, sinon elle perd son droit d'appel.		
Panel de sélection :	Sélection recommandée faite par : - Comité des entraîneurs de CC (voir le site web du CC) Sélection examinée et approuvée par : - Chef du sport, ou son délégué - DSHP, ou son délégué		
Prérequis pour la sélection :	Pour être considérés pour ce projet, les athlètes doivent remplir le formulaire d'application disponible sur le site Web de CC au plus tard le 20 juillet. Les athlètes doivent avoir un niveau de compétence adapté aux exigences du parcours. Par exemple, les athlètes devraient être capables de maîtriser tous les secteurs les plus exigeants des épreuves de la Coupe Canada. Les athlètes qui ne possèdent pas les compétences appropriées peuvent ne pas être considérés pour la sélection. Si nécessaire, cette décision sera prise par l'entraîneur national en consultation avec l'athlète et son entraîneur personnel.		
Critères de sélection :	Les sélections seront faites dans l'ordre de priorité suivant jusqu'à ce que le quota soit rempli ou qu'il n'y ait plus d'athlètes admissibles. Tous les résultats doivent être dans la première moitié des participants ou à moins de 108% du temps du gagnant. Femmes U23 et Hommes U23 : 1. Les athlètes qui ont terminé parmi les 24 premières (femmes) ou parmi les 32 premiers (hommes) à une Coupe du monde XCO U23 en 2026.		



Projet	<i>Projet automnal coupe du monde U23</i> 2. L'athlète le mieux classé dans l'XCO U23 aux Championnats canadiens 2026 pas déjà sélectionné, à condition d'avoir terminé parmi les 5 premiers. 3. Les athlètes qui ont terminé parmi les 40 premiers à une Coupe du monde XCO U23 en 2026. 4. Les athlètes nés en 2006-2007 pas déjà sélectionnés qui ont obtenu le plus de points UCI en 2026 avant la date de sélection. 5. Discretion du Comité des entraîneurs basée sur : ○ Les performances aux épreuves dans l'Annexe A; ○ Les résultats historiques; ○ La considération des circonstances liées à la santé. Toute égalité sera brisée par le meilleur classement. S'il y a toujours une égalité, elle sera brisée par le nombre de points UCI de l'athlète. S'il y a toujours une égalité, celle-ci sera brisée à la discrétion du Comité des entraîneurs selon la section B, clause 3 de la politique générale de sélection. Si moins d'athlètes remplissent les critères de sélection que les places de quota disponibles dans chaque catégorie, ou si un athlète refuse la sélection, CC se réserve le droit de réaffecter stratégiquement la place de quota à une autre catégorie pour soutenir le développement ou la performance. Un ou plusieurs remplaçants par catégorie peuvent être nommés selon les mêmes critères.
Autofinancement :	Les athlètes sont responsables des coûts suivants : • Coûts de déplacement vers et depuis le projet • Repas pendant le projet • Frais de projet selon la politique de frais des athlètes de l'équipe nationale du CC. Les frais sont basés sur le statut de l'athlète au bassins de performance nationaux, le nombre de jours de projet, l'emplacement du projet et la fourniture de repas. Les frais peuvent changer si les paramètres du projet changent. Les frais doivent être payés deux semaines avant le début du projet.



ANNEXE A – ÉVÉNEMENTS DE SÉLECTION SPÉCIFIQUES

Les sélections faites selon la discrétion du panel d'entraîneurs prendront en compte les performances lors des événements suivants. Les performances incluent, sans s'y limiter, la position d'arrivée, les temps au tour et le pourcentage du temps du vainqueur.

Événement	Junior	U23	Élite
Championnats du monde XCO	X	X	X
Coupes du monde XCO		X	X
Championnats du monde XCC (podiums seulement)		X	X
Coupes du monde XCC (podiums seulement)		X	X
Championnats panaméricains XCO	X	X	X
Série continental XCO de l'UCI		X	
Championnat canadien XCO le plus récent à la date de sélection	X	X	X
Série junior XCO de l'UCI	X		
Coupes Canada XCO	X		